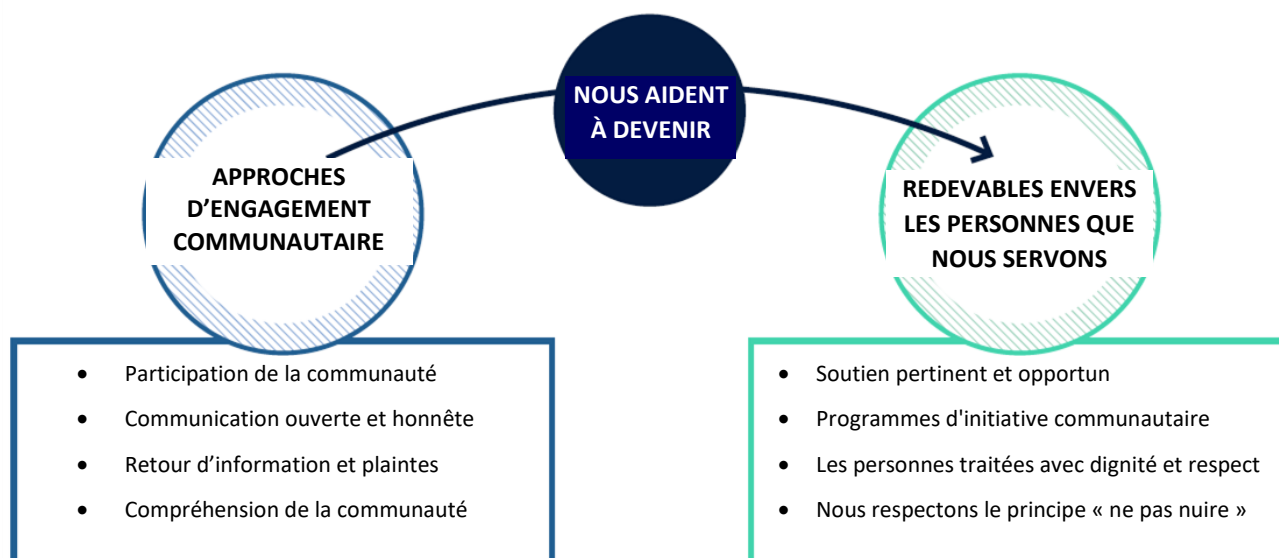


Guide et outils sur l'engagement communautaire et la redevabilité pour soutenir les plans ECHO PPP

Qu'est-ce que l'engagement communautaire et la redevabilité (CEA) ?

L'engagement communautaire et la redevabilité est une façon de travailler qui reconnaît et valorise tous les membres de la communauté en tant que partenaires à part entière dont la diversité des besoins, des priorités et des préférences guide toutes nos actions.



Engagement communautaire et redevabilité au sein d'ECHO PPP

Le but du 5ème pilier du partenariat programmatique pilote de DG ECHO au sein de la FICR (ECHO PPP) est de renforcer l'engagement communautaire et la redevabilité pour que les communautés conçoivent, dirigent et évaluent le programme et les opérations de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Pour ce faire, les Sociétés nationales seront soutenues pour :

1. Mettre en place **des mécanismes de retour d'information** pour recueillir, analyser et utiliser le retour d'information de la communauté afin de guider la prise de décision.
2. **Institutionnaliser l'engagement communautaire et la redevabilité** en les intégrant dans les stratégies, les politiques, les plans et les lignes directrices.
3. Adopter un rôle plus important de direction et de soutien des approches de coordination interagence en ce qui concerne la communication des risques, l'engagement communautaire et la redevabilité.

Indicateurs

1. % des personnes interrogées concernées qui pensent que leur opinion est prise en compte pour les décisions relatives à l'aide qu'elles reçoivent

2. % des personnes interrogées concernées (ventilées par caractéristiques de sexe, d'âge et de diversité) déclarant que l'assistance humanitaire apportée est fournie de manière sûre, accessible, redevable et participative.
3. % des personnes interrogées qui reçoivent des informations utiles et applicables par le biais de différents canaux auxquels elles font confiance.
4. # de pays où les Sociétés nationales contribuent aux mécanismes de coordination nationale et au plan national de communication des risques et d'engagement communautaire.
5. # de Sociétés nationales qui adoptent des stratégies, des politiques et des cadres nationaux d'engagement communautaire et de redevabilité.

Quels sont les outils et supports existants pour m'aider à mettre en œuvre ces priorités ?

1. Mécanismes de retour d'information de la communauté

Les mécanismes de retour d'information de la communauté rendent nos programmes plus efficaces et nous aident à instaurer un climat de confiance avec les communautés pour garantir que nous sommes à l'écoute de leurs questions et de leurs préoccupations et que nous utilisons leurs suggestions pour améliorer la qualité de notre travail. Les outils et supports pour vous aider à mettre en place et à gérer un mécanisme de retour d'information sont les suivants :

- **Le Kit de retour d'information** - des guides, outils et modèles pour planifier et concevoir un mécanisme de retour d'information et gérer la collecte, l'analyse, le signalement, les mesures prises et le bouclage de la boucle du retour d'information avec les communautés – notamment gérer le retour d'information ouvert, les enquêtes de perception et le retour d'information sensible.

Le Programme de formation au retour d'information - un programme de formation basé sur le kit ci-dessus, destiné à fournir aux personnes chargées de mettre en place les mécanismes de retour d'information des Sociétés nationales les connaissances et les compétences nécessaires pour mener à bien ce processus. Comprend des modules de formation détaillés pour les collecteurs de données et les analystes de données des Sociétés nationales.

2. Institutionnalisation de l'engagement communautaire et de la redevabilité

Institutionnaliser l'engagement communautaire et la redevabilité permet que ces deux éléments deviennent partie intégrante de tout ce que nous réalisons, à chaque étape du programme ou du cycle de réponse d'une catastrophe. À suivre, vous trouverez des documents pour vous permettre d'institutionnaliser les approches de redevabilité :

- **Module 3 du Guide de l'engagement communautaire et de la redevabilité** – décrit comment mettre en œuvre les mesures minimales pour institutionnaliser l'engagement communautaire et la redevabilité.

- **Atelier CEA d'auto-évaluation et de planification (Outil 3 CEA)** – peut lancer le processus d'institutionnalisation en fournissant des notes pour l'animateur, des feuilles de travail et des diapositives PowerPoint pour un atelier d'une journée visant à auto-évaluer les forces et les faiblesses de l'engagement communautaire et à élaborer une stratégie et un plan d'action CEA.
- **Modèle de la politique CEA, stratégie, plan d'action et budget du CEA (Outils 2, 4, 5 et 6)** - fournit des modèles que les sociétés nationales peuvent utiliser pour élaborer leur propre politique, stratégie et plan d'action CEA. Le document fournit des exemples de résultats, d'activités et d'indicateurs ainsi que de budget CEA.
- **Autres outils CEA pouvant être utiles :** – une présentation PowerPoint pour renforcer le soutien des dirigeants au CEA (1), un outil de suivi et d'évaluation (7), un outil de description des postes CEA (8), des séances d'information sur le CEA (9) et le Code de conduite (10) pour le personnel et les bénévoles.
- **Programme de formation CEA** – pour aider les différents niveaux de la Société nationale à renforcer l'engagement communautaire dans leur domaine d'activité.
- **Des études de cas provenant de La Croix-Rouge du Kenya et de La Croix-Rouge grecque** – peuvent fournir des enseignements pour les Sociétés nationales qui entament le processus d'institutionnalisation CEA

3. Renforcement de la coordination interagence sur la communication des risques, l'engagement communautaire et la redevabilité

Lorsque que les Sociétés nationales jouent un rôle actif dans la coordination avec les gouvernements nationaux, les Nations unies et les ONG, cela permet d'identifier les possibilités de collaboration, d'amplifier l'impact et d'éviter les doublons. Les Sociétés nationales peuvent également améliorer la qualité générale de la réponse en faisant un plaidoyer pour les besoins communautaires. Dans certains pays, un groupe de coordination de communication des risques et d'engagement communautaire existe déjà mais dans certains contextes, il se peut qu'il doit être créé ou intégré dans des structures de coordination existantes. Il est important que les Sociétés nationales continuent de garantir leur indépendance lorsqu'elles assurent la coordination avec d'autres entités extérieures au Mouvement et, si possible, une Société nationale doit codiriger la coordination. Les documents de soutien à la coordination interagence :

- **Le Service collectif** – mis en place par l'IFCR, l'UNICEF et l'OMS fournit une expertise en matière de coordination pour aider les partenaires et les intervenants, notamment un **Guide sur la communication des risques et la coordination de l'engagement communautaire dans les urgences de santé publique**, avec des conseils sur la mise en place de plateformes de coordination et sur la manière de s'engager avec les différents acteurs des gouvernements, des Nations unies, des ONG et de la société civile.

- [Guide sur la façon de mettre en place des approches collectives pour l'engagement communautaire au niveau national](#) et un [cadre pour mesurer la réussite](#) du Réseau de communication avec les communautés touchées par une catastrophe (CDAC).

4. Guide général sur l'engagement communautaire et la redevabilité

Le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge dispose également d'un grand nombre de guides, d'études de cas et de supports de formation sur l'engagement et la responsabilité des communautés, notamment les ressources suivantes :

- [Guide de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur l'engagement et la responsabilité des communautés](#)
- [La boîte à outils CEA](#)
- [Le Centre d'engagement communautaire](#) - est une plateforme en ligne gratuite, hébergée par la Croix-Rouge britannique, avec des programmes de formation et plus de 300 outils, guides et études de cas sur une série de sujets allant des mécanismes de retour d'information aux programmes radio.

Langues - Tous les supports de formation mentionnés dans ce guide sont traduits en français, espagnol et arabe. Si la version dans la langue dont vous avez besoin n'est pas encore disponible, vérifiez régulièrement.

Pour plus d'informations, contactez :

Alexandra Sicotte-Levesque, Community Engagement Manager, IFRC,
alexandra.sicottelevesque@ifrc.org